Fermeture du Centre de tri de Saint-Hubert

La collecte se poursuit à Saint-Bruno et Saint-Basile

Malgré la fermeture du centre de tri de Saint-Hubert, la collecte devrait se poursuivre comme d'habitude à Saint-Bruno et Saint-Basile.

un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

« La plus grande difficulté pour notre entreprise, c'est de gérer la logistique après la fermeture du centre de tri à Longueuil. Il faut que nous nous assurions qu'il n'y ait aucune différence pour les citoyens dans les services qu'ils reçoivent. » La compagnie de recyclage de papiers MD, qui collecte entre autres les matières recyclables à Saint-Bruno et Saint-Basile, a pris acte de la fermeture du centre de tri de Saint-Hubert, propriété de Matrec, pour lequel MD assurait les opérations. « Matrec a choisi de fermer ses portes en raison de l'impossibilité d'assurances satisfaisantes aux yeux du propriétaire », nous fait savoir l'entreprise.

« Il faut que nous nous assurions qu'il n'y ait aucune différence pour les citoyens dans les services qu'ils reçoivent. »
- Recyclage de papiers MD

MD est responsable des collectes des bacs bleus dans l'agglomération de Longueuil, dont fait partie Saint-Bruno-de-Montarville. Avec la fermeture du centre de tri à Longueuil, l'entreprise devra rediriger ses camions de collecte à Châteauguay ou Montréal. « La priorité est la réaffectation des employés et le transfert des opérations. Au centre de tri, il y avait 49 employés. En déplaçant nos opérations, nous avons besoin de personnel dans nos autres installations à Châteauguay, à Lachine et à Montréal. C'est pourquoi nous avons proposé aux 49 employés d'être réaffectés. »

« Aujourd'hui, notre priorité est de veiller à la stabilité à la fois des travailleurs et de l'écosystème de la gestion des matières. La crise que vit actuellement notre secteur d'activité, durement affecté par la fermeture du marché chinois, est amplifiée par le resserrement des critères de compagnies d'assurances, rendant difficile, voire dans certains cas impossible, la couverture de certaines installations. Cela rappelle toute l'importance de travailler, en collaboration avec nos gouvernements, à des solutions qui assureront la pérennité de notre industrie, rouage essentiel à la lutte contre les changements climatiques », a expliqué le président de Recyclage MD, Gilbert Durocher.

La collecte des bacs bleus devrait se faire normalement dans l'agglomération de Longueuil. (Photo : archives)

UN CONTRAT JUSQU'EN 2021

Recyclage MD respectera son contrat actuel avec l'agglomération de Longueuil, qui court jusqu'en 2021, et veillera, en collaboration avec la ville de Longueuil, à transférer cette matière vers d'autres centres de tri appartenant au groupe.

Cette situation ne change rien aux autres opérations de la Compagnie de recyclage de papiers MD ailleurs au Québec, notamment à son nouveau centre de tri des matières recyclables de Montréal.

Cependant, elle doit se réorganiser pour minimiser les coûts. « Les coûts supplémentaires sont liés principalement au transport. Cependant, Recyclage MD travaille de concert avec toutes ses équipes dans ses installations, et avec ses partenaires, pour minimiser ces coûts », nous précise l'entreprise.

La décision de la Chine en 2018 de fermer ses portes à ce vaste marché a provoqué une crise qui a entraîné une baisse draconienne de la valeur de la matière et bouleversé du même coup l'écosystème fragile des assurances dans ce secteur.

Question aux lecteurs :

Avez-vous été affectés par un changement dans la collecte de votre bac bleu?

REDACTION@VERSANTS.COM

Absence de plomb à Saint-Basile

Tests de la ville conformes

***La Presse* révélait récemment la présence de plomb dans l'eau de différentes municipalités. La Ville de Saint-Basile, visée, annonce que les tests de la Ville sont conformes.**

un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Le journal *La Presse* a révélé en octobre que presque toutes les villes les plus populeuses de la province, et des dizaines d'autres, ont informé le ministère de l'Environnement de dépassements des normes sur le plomb entre 2013 et 2018. Dans cette liste figurait la Ville de Saint-Basile-le-Grand.

Aujourd'hui, la Municipalité tient à rassurer ses citoyens quant à l'absence de plomb dans l'eau potable. Rappelons que l'eau potable de la Municipalité provient majoritairement de la Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR). La RIEVR est soumise à la réglementation sur la qualité de l'eau potable au Québec et doit prélever annuellement 10 échantillons sur le territoire de la Municipalité à des fins d'analyse.

UN ÉCHANTILLON NON CONFORME

Le 12 septembre 2017, un échantillon d'eau a été recueilli sur le robinet extérieur d'une résidence alors que l'échantillon aurait dû être prélevé sur un robinet intérieur. L'alliage de métaux des robinets extérieurs étant possiblement d'une composition différente de celui des robinets et accessoires destinés à la consommation usuelle, l'échantillon s'est avéré non conforme et a conduit à une conclusion erronée sur la présence de plomb dans l'eau à Saint-Basile-le-Grand.

« En 2014, 2017, 2019, chaque fois la Ville a été en dessous des normes quant à la teneur en plomb dans l'eau. » Yves Lessard

« En 2014, 2017, 2019, chaque fois la Ville a été en dessous des normes quant à la teneur en plomb dans l'eau. Au fil des années, les échantillons prélevés dans différents quartiers de la Ville ont révélé pas mal la même chose. Les résultats des analyses qui se font régulièrement ne nous indiquent pas de problèmes dans la Ville de Saint-Basile-le-Grand », explique au journal le maire de Saint-Basile, Yves Lessard.

La municipalité nous a confirmé qu'il n'existait pas dans le réseau d'aqueduc de la municipalité des conduites en plomb.

La Municipalité a été informée du test non conforme et un deuxième échantillon a été recueilli à partir du robinet intérieur de la même résidence. Le résultat s'est avéré en dessous de la limite de détection de l'équipement de laboratoire utilisé pour les tests, donc sans risque pour les consommateurs.

La Ville de Saint-Basile souhaite rassurer ses citoyens sur l'absence de plomb dans l'eau potable. (Photo : archives)

En terminant, les analyses effectuées sur le territoire révèlent que les valeurs indiquées sont toutes en dessous de la limite de détection, ce qui permet de confirmer qu'il n'y a aucune présence de plomb dans l'eau de la Municipalité et que l'eau potable est propre à la consommation et sans risque pour la santé de ses consommateurs.

LE RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE (RQEP)

En vigueur depuis juin 2001, ce règlement prescrit des normes et des contrôles de la qualité de l'eau parmi les plus rigoureux au monde, positionnant ainsi le Québec parmi les chefs de file mondiaux en matière de gestion de l'eau potable. Le RQEP vise à améliorer la protection de la santé publique par la mise à niveau de 77 normes de qualité de l'eau potable.

Mi-mandat du maire Yves Lessard

À la suite de la lecture de votre texte dans le journal *Les Versants* sur le bilan de la période de mi-mandat du maire de Saint-Basile-le-Grand, j'aurai un petit commentaire à ajouter.

Ce dernier concerne la promesse de construire une piste cyclable sur le chemin du Richelieu, la portion de Saint-Basile-le-Grand du trajet Mont-Saint-Hilaire-Oka. Ça fait plusieurs fois que j'écris au maire pour savoir ce qui en est de l'avancement de ce projet et je n'ai toujours pas eu de retour. Sachons que de plus en plus de cyclistes empruntent ce trajet, je trouve que c'est une priorité de finaliser la construction de cette voie cyclable avant qu'un accident grave arrive. Non seulement les voitures ne respectent pas la limite de vitesse, cette route est assez étroite et couverte d'immenses nids-de-poule, surtout sur les accotements où les cyclistes roulent. À ma mémoire, la ville a déjà reçu un montant du gouvernement pour réaliser ce projet, mais qu'en est-il aujourd'hui? Depuis que le maire est au pouvoir, les seuls gros changements que j'ai constatés sont l'augmentation des taxes (la plus haute augmentation au Québec) et l'agrandissement de la mairie... C'est sûr que l'équipe du maire peut se vanter des services offerts aux jeunes familles, mais est-ce que c'est vraiment beaucoup mieux qu'avant? Y a-t-il des familles autres que celles qui ont de jeunes enfants qui résident à Saint-Basile-le-Grand?

Merci de me laisser donner mon opinion sur ce sujet. J'aime Saint-Basile-le-Grand et je veux que notre ville s'améliore continuellement.

Yuan Lee

CONFÉRENCES À LA GERBE DORÉE

D'octobre à mai, une conférence a lieu le premier vendredi du mois à 9 h 30 à l'édifice Jeannine-Trudeau-Brosseau, au 9, rue des Roses, à Saint-Basile. Nous en faisons les annonces dans les journaux pour vous prévenir. Ces conférences sont gratuites et ouvertes au grand public, membres et non-membres; vous pouvez inviter vos parents et amis. Si vous avez des suggestions, contactez Louis Ricard pour lui en faire part, au 514 967-7964.

COURS DE PEINTURE – SESSION HIVER

L'atelier de peinture de Saint-Basile vous propose un éventail de cours et d'ateliers : aquarelle, acrylique, dessin, *dot painting*, peinture sur tissus et porcelaine, et bien-être par l'art. De jour, de soir et la fin de semaine. Cours offerts aux bouts de chou, enfants, adolescents et adultes. Début de la session du 6 janvier au 4 avril 2020. Inscription : jusqu'au 13 décembre. Pour informations : Carole Laliberté au 450 653-1085.

La 38e Guignolée du Centre de bénévolat

Un succès à Saint-Basile-le-Grand

La 38e Guignolée du Centre de bénévolat, qui se déroulait dimanche à Saint-Basile-le-Grand, aura permis de récolter un peu plus de 18 000 $. « Un succès sur toute la ligne et un bilan fort positif », selon les organisateurs.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Cette somme de 18 000 $ représente 6 000 $ de plus que celle amassée l'année dernière, à pareille date. En plus, elle ne fera que se bonifier d'ici janvier, à mesure que les dons de dernière minute s'accumuleront. « Nous avons largement dépassé le montant de 2018, constate la directrice générale du Centre de bénévolat de Saint-Basile-le-Grand, Renelle Bourdages. C'est une augmentation importante. »

Ces dons en argent permettront à l'organisme communautaire d'aider les familles dans le besoin tout au long de l'année à venir. Une facture d'électricité, du matériel scolaire, un loyer...

UNE GUIGNOLÉE EN ÉVOLUTION?

Quand on lui demande comment elle explique une telle hausse, Renelle Bourdages estime que le visage de la guignolée est en train de se transformer. « C'est quelque chose que nous avions constaté l'année dernière; la population avait donné 60 % en argent, 40 % en denrées. Cependant, la guignolée a longtemps été associée aux denrées non périssables. Je crois qu'on assiste depuis quelques années à une mouvance, une évolution. Est-ce que c'est plus simple pour les gens d'offrir de l'argent? », questionne-t-elle.

« Nous avons largement dépassé le montant de 2018. »
- Renelle Bourdages

Plus de dons, cela signifie alors moins de denrées. Pour la directrice du Centre, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. « Plus d'argent nous permet d'acheter des denrées. Ça permet de compenser. Au final, les tablettes sont remplies. »

UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE

Le succès de cette 38e Guignolée du Centre de bénévolat ne réside pas uniquement dans la récolte monétaire. La collecte se tenait de 9 h à 16 h dimanche. Or, à 12 h 30, toutes les rues de la municipalité avaient été distribuées aux bénévoles « guignoleux ». Renelle Bourdages commente : « Nous n'avions pas d'objectif financier. Par contre, nous souhaitions faire toutes les portes. À 12 h 30, nous donnions les dernières rues. Le territoire a été couvert en un temps record! »

Cadets, étudiants, députés, élus municipaux, bénévoles du Centre de bénévolat... tous ont contribué au succès de cette guignolée. (Photo : Benjamin Gagnon)

Au total, 176 bénévoles ont mis « l'épaule à la route » lors de ce 24 novembre à Saint-Basile-le-Grand. De ce nombre, notons une vingtaine de cadets, tout près de 40 étudiants provenant de l'École d'éducation internationale de McMasterville (ils doivent accumuler des heures de bénévolat dans leur programme), 27 volontaires du Centre de bénévolat ainsi que 90 citoyens « guignoleux ». La réponse de la population a été plus que bienvenue pour Mme Bourdages. « Nous avons dû refuser des bénévoles en après-midi parce que tout le territoire était couvert. C'est un gros succès! Aussi, nous sommes satisfaits de la rapidité d'exécution. Au-delà des denrées ou des dons reçus, la guignolée, c'est aussi de belles rencontres et de beaux échanges. Nous avons même recruté de nouveaux bénévoles pour le Centre! », conclut-elle.

Bibliothèque Roland-LeBlanc

Conférence sur la bière

La bibliothèque Roland-LeBlanc, à Saint-Basile-le-Grand, propose la conférence *Les saveurs de la bière*, ce jeudi 5 décembre, à 19 h 30.

La conférence est animée par Martin Thibault, coauteur de plusieurs livres sur le sujet ainsi que de la chronique « Bière de la semaine » dans *Le Journal de Montréal*.

5 décembre

Date de la conférence
Les saveurs de la bière.

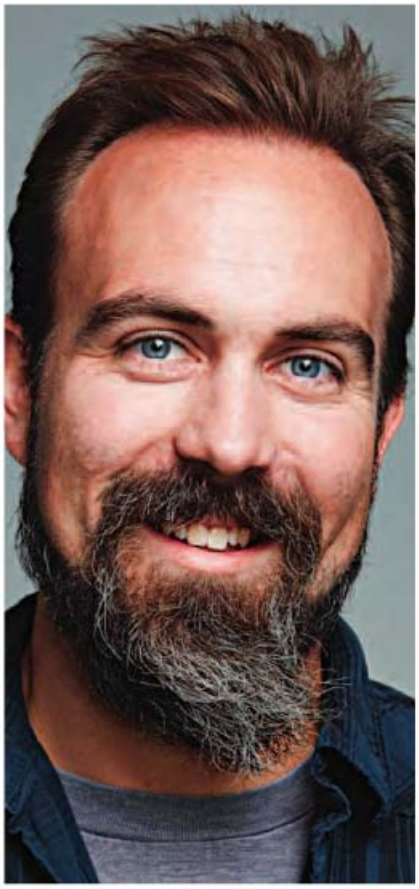

La conférence est animée par Martin Thibault, coauteur de plusieurs livres sur le sujet de la bière. (Photo : courtoisie)

Martin Thibault parcourt le monde depuis des années à la recherche de nouvelles trouvailles brassicoles. Lors de sa conférence, il suggère une exploration de la vaste palette d'arômes et de saveurs à découvrir dans l'univers de la bière.

Aussi, il y aura dégustation commentée de trois bières au cours de la soirée.

Martin Thibault a coécrit, avec David Lévesque Gendron, quelques titres à propos de la bière, dont *Les Saveurs gastronomiques de la bière*, *Le Goût de la bière fermière*, *Les Paradis de la bière blanche*, *La Route des grands crus de la bière*...

L'activité est offerte sans frais pour tous les membres de la bibliothèque Roland-LeBlanc et l'inscription est obligatoire à partir du formulaire en ligne, en se présentant en personne ou en téléphonant à la bibliothèque. Pour s'inscrire : https://www.ville.saint-basile-le-grand.qc.ca/calendrier/conference-les-saveurs-de-la-biere/

Des frais de 5 $ s'appliquent pour les non-membres, sous réserve de places disponibles. Pour plus d'informations, communiquez au 450 461-8000, poste 8500. (FR)

Question aux lecteurs :

Buvez-vous de l'alcool?

REDACTION@VERSANTS.COM

Les Éperviers bantam B de Saint-Bruno-de-Montarville

Le club qui ne devait pas gagner

La formation bantam B des Éperviers de Saint-Bruno a tout raflé lors du 5e Tournoi de hockey bantam - midget de LaSalle, tenu du 15 au 24 novembre.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

En finale de leur catégorie, les Éperviers de Saint-Bruno ont vaincu les Éclairs de Saint-Rémi au compte de 3 à 2. Le match s'est soldé en prolongation. « C'est une victoire qui n'était pas prévue, parce que nous ne devions pas participer à ce tournoi, commente la gérante du club, Sophie Dubuc. Nous n'avions aucune attente, mais chaque fois que le groupe gagnait, les joueurs y croyaient de plus en plus. »

Le club bantam B des Éperviers de Saint-Bruno est champion à LaSalle. (Photo : courtoisie)

« Nous nous sommes présentés au tournoi et nous avons remporté tous les matchs! » - Sophie Dubuc

La gérante parle d'un effort collectif, qui aura permis, à la fin, de faire subir une première défaite à Saint-Rémi, les favoris de la compétition. Elle poursuit : « En finale contre la puissante attaque de Saint-Rémi, nous avons livré toute une bataille pour [atteindre la séance de prolongation. À 58 secondes de la fin de la prolongation, nous avons marqué le but victorieux pour nous emparer de la victoire! », raconte Sophie Dubuc.

Au terme de la compétition, les athlètes montarvillois ont mis la main sur la coupe Energy, en plus de soulever la bannière des champions bantam B. « Nos joueurs ont livré toute une performance d'équipe, estime Sophie Dubuc. Conformément à leur slogan : "Team first!" [l'équipe en premier]. »

UNE ERREUR DE PAPERASSE

Or, les Éperviers n'auraient pas dû remporter ce tournoi, puisqu'à quelques jours de préavis, l'organisation n'était pas inscrite à l'événement. La gérante explique : « À la base, les Éperviers, dans le bantam, ne devaient pas participer à ce tournoi. Nous avons appris à une semaine d'avis que l'équipe avait été inscrite par erreur. » Il faut savoir que l'Association du hockey mineur de Saint-Bruno nomme ses clubs selon différents noms d'oiseaux (Vautours, Aigles, Éperviers, Harfangs, Faucons, Phénix). Le terme demeure pour chaque division (A, B, C), peu importe la catégorie (atome, peewee, bantam, midget...). « Les Éperviers midget B s'étaient inscrits à ce tournoi, mais sur le formulaire, ce sont les Éperviers du niveau bantam B qui ont été inscrits, par mégarde. L'Association du hockey mineur de Saint-Bruno nous a donc offert d'y participer gratuitement. Nous avons activé toutes les démarches à vitesse grand V pour avoir les permis et formulaires requis. »

Une inscription de dernière minute qui aura porté ses fruits. Une fois sur place et dans l'action, les oiseaux ont enfilé les victoires en ronde préliminaire.

Les Éperviers ont battu les Cougars NDG au compte de 7 à 0, les Thunderbirds de Saint-Laurent 4 à 2, ainsi que les Barons de Pierrefonds par le pointage de 2 à 1. En demi-finale, les Montarvillois ont poursuivi sur leur lancée, avec un gain serré de 2 à 1 aux dépens des Aigles 4 de Saint-Jeau-sur-Richelieu. Un triomphe qui leur accordait leur laissez-passer pour la finale bantam B. « Nous nous sommes présentés au tournoi et nous avons remporté tous les matchs! », de lancer Sophie Dubuc.

De leur côté, les Éperviers midget B auront vu leur parcours dans l'événement prendre fin après deux rencontres. Ils ont baissé pavillon 4 à 1 face au Goliath de Saint-Basile-le-Grand.

Selon Sophie Dubuc, revenir à la maison avec ce championnat en poche sera bénéfique pour l'esprit d'équipe. « La saison ne fait que commencer. Le groupe d'entraîneurs est en train de créer une belle chimie entre tous les joueurs. Alors, oui, ce gain improbable dans un tournoi imprévu, c'est bon fois 10! »

Question aux lecteurs :

Que pensez-vous de la victoire des Éperviers de Saint-Bruno?

REDACTION@VERSANTS.COM

Improvisation à Mont-Saint-Hilaire

Ce texte est en réaction au changement de position du conseil municipal de la ville de Mont-Saint-Hilaire (MSH) concernant la construction d'un nouveau pont sur la rivière Richelieu.

Ce revirement de position des élus sur un enjeu majeur pour notre région s'est fait sans aucune étude de circulation régionale et sans aucune consultation publique. L'argumentaire utilisé pour ce changement de cap à 180 degrés est basé en grande partie sur l'étude américaine sur la congestion routière écrite par Duranton et Turner qui concluent que l'expansion de la capacité du système routier et l'augmentation du transport en commun ne sont pas appropriées pour combattre la congestion routière. Ceci ne laisse que la politique de taxer la congestion comme le moyen principal pour diminuer la congestion du trafic. Cette conclusion contredit l'argument de nos élus de ne pas soutenir un nouveau pont en faveur de la bonification du transport en commun. Si on devait suivre les recommandations de leur étude, il faudrait mettre un péage sur la 116 pour réduire la circulation dans nos municipalités.

Il y a plus de 300 000 personnes qui vont au Centre de la Nature et plus de 100 000 personnes qui vont au Spa Strom annuellement, plus de 25 000 personnes par semaine vont au Camping Rouville durant la saison estivale, et un nombre indéterminé de personnes viennent durant la saison des pommes. Tous ces gens viennent en grande partie de Montréal par la 116, en passant au travers de McMasterville, Belœil, Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park, causant de la congestion dans ces municipalités. Avec la construction d'un nouveau pont entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Mathias-sur-Richelieu empruntant la montée Robert, le trafic venant de Montréal contournerait ces quatre municipalités pour aller à leur destination et diminuerait ainsi la congestion dans ces municipalités.

La décision de construire un nouveau pont sur le Richelieu ne devrait pas être basée uniquement sur l'opinion personnelle des élus, mais sur des études probantes et une consultation de la population. Les élus de Mont-Saint-Hilaire devraient arrêter d'improviser et voter une nouvelle résolution cancellant celle du 4 novembre et demandant à la MRC d'amorcer une étude pour améliorer la circulation dans notre région considérant toutes les options soit : construction d'un pont entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Mathias-sur-Richelieu; augmentation de la fréquence du train de banlieue; augmentation de la fréquence des autobus dans la région; augmentation de l'infrastructure du transport actif en construisant un réseau de pistes multifonctionnelles et l'élargissement de la 116 et de la 20. ■

Jacques Morneau
Mont-Saint-Hilaire

Collecte des matières recyclables

Pas d'interruption de service

Denis Bélanger | L'Oeil Régional

La collecte des matières recyclables se poursuivra dans la Vallée-du-Richelieu malgré la fermeture la semaine dernière d'un centre de tri de Saint-Hubert. La MRC de la Vallée-du-Richelieu travaillait déjà depuis quelques mois à la mise en place avec d'autres partenaires d'un centre de tri régional.

Le centre de tri de Saint-Hubert était géré par la compagnie de recyclage de papiers MD, mais appartenait à Matrec qui dessert justement la région pour la collecte des matières recyclables. Matrec a choisi de fermer ses portes en raison de l'impossibilité pour MD de mettre en place une couverture d'assurance satisfaisante aux yeux du propriétaire.

Les matières recyclables de la Vallée-du-Richelieu seront maintenant acheminées vers d'autres centres de tri, dont Montréal et Châteauguay. « Nous savons aussi qu'il y a eu des matières acheminées à Saint-Hyacinthe », rapporte la porte-parole de la MRC, Arianne Levasseur.

Cette dernière assure que Matrec respectera le calendrier des collectes déjà établi. « Vu le transport et que les centres de tri seront sollicités, il se pourrait qu'il y ait des délais dans la collecte. Mais nous demandons aux gens de laisser leur bac sur le bord du chemin. »

Selon Mme Levasseur, la fermeture du centre de tri n'entraînera aucune augmentation de coût. Le contrat collectif liant la MRC et Matrec, qui dessert toutes les villes à l'exception de Chambly et Saint-Basile-le-Grand, se terminera en 2021, mais avec une possibilité de prolongation jusqu'en 2023.

Une autre société d'économie mixe

La MRC de la Vallée-du-Richelieu travaille avec les autres MRC de la Couronne Sud et l'Agglomération de Longueuil pour créer une société d'économie mixte pour gérer un nouveau centre de tri. Un partenaire privé fera aussi partie du consortium.

La MRC Vallée-du-Richelieu fait déjà partie d'une société d'économie mixte qui assure les opérations de l'usine de biométhanisation de Varennes. « Nous avons de l'expérience là-dedans. Il y a certaines étapes qu'on connaît et on va pouvoir aller plus rapidement », affirme Mme Levasseur. ■

Les Versants (Saint-Bruno, QC) (site web)
Actualités, vendredi 6 décembre 2019 380 mots

Les élus portent le ruban blanc

12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes

À Saint-Basile-le-Grand, lors de la plus récente assemblée ordinaire, les membres du conseil municipal portaient le ruban blanc. C'est que les élus soutenaient la campagne nationale 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, tenue du 25 novembre au 6 décembre.

« Félicitations pour les rubans blancs. C'est important », leur a mentionné Maurice Cantin, lors de la période de questions, à la fin de l'assemblée.

En tant que Municipalité alliée contre la violence conjugale, la Ville de Saint-Basile-le-Grand appuie la campagne nationale 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, qui a lieu annuellement du 25 novembre au 6 décembre.

« Félicitations pour les rubans blancs. C'est important. » - Maurice Cantin

Il s'agit d'un moment privilégié pour réfléchir au phénomène de violence sexiste et aux gestes qui peuvent être posés, individuellement et collectivement, afin de l'éradiquer de notre société.

La campagne culmine avec la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, en hommage à celles qui ont perdu la vie lors des meurtres de l'École polytechnique, le 6 décembre 1989.

Les conseillères municipales Josée LaForest et Line Marie Laurin, respectivement des districts 1 et 2, ont assisté, le 19 novembre dernier, à la conférence de presse organisée par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, initiateur de la campagne Municipalité alliée contre la violence conjugale. À cette occasion, les responsables de l'organisme ont souligné l'importance de l'implication des conseils municipaux dans la sensibilisation de la population au problème de la violence envers les femmes.

Durant les 12 jours de la campagne, un drapeau blanc est hissé au mât de la mairie pour signifier solidairement « qu'ensemble, nous disons NON aux violences faites aux femmes ». Des affichages sont également prévus aux entrées principales de la ville ainsi que dans les édifices administratifs municipaux.

Afin d'appuyer la cause et en signe de solidarité envers toutes les femmes victimes de violence, la Municipalité conviait la population grandbasiloise à porter le ruban blanc durant cette période.

Mentionnons aussi la collaboration des membres du Cercle de Fermières, qui ont confectionné les rubans bénévolement. (FR)

QUESTION AUX LECTEURS :

Avez-vous porté le ruban blanc, en soutien à cette cause?

Cet article est paru dans Les Versants (Saint-Bruno, QC) (site web)

Les Versants (Saint-Bruno, QC) (site web)
Actualités, samedi 7 décembre 2019 754 mots

Les villes et le temps des Fêtes

À l'approche de Noël et du temps des Fêtes, les municipalités proposent différentes activités à leurs citoyens. Le journal Les Versants a recensé les différentes activités qui se déroulent en fin de semaine dans la région.

La Féerie s'est amorcée vendredi en soirée, mais se poursuit aussi ce samedi et dimanche. L'animation commencera dès 9 h 30 et le marché de Noël fera découvrir ses merveilles de 10 h à 16 h. Dans une ambiance chaleureuse et festive, tous s'amuseront grâce aux activités gratuites et découvriront de nombreux artisans, producteurs et commerçants de la région à l'occasion du traditionnel marché de Noël.

Cette année encore, petits et grands sont conviés à venir rencontrer le père Noël. Il arrivera samedi dans sa carriole par la rue Montarville, vers 10 h. Les enfants pourront ensuite partager leurs souhaits avec lui, échanger avec les lutins et immortaliser leur rencontre sur photo.

Plusieurs autres activités sont proposées : tours de carriole, décoration de biscuits de pain d'épices, glissades sur tube, contes et usine de fabrication de lutins. Tous seront charmés par l'exposition d'un minivillage de Noël, présenté par Monique Juneau, ainsi que par les prestations des chorales les Folles harmonies et Vox Terra, du Studio OnDanse et du duo Les Amoureux du Vieux-Port. Il y aura aussi des spectacles pour enfants et la présence du Cercle de Fermières au Vieux Presbytère, de 10 h à 16 h.

Défilé du père Noël à Saint-Basile

À Saint-Basile-le-Grand, le traditionnel défilé du père Noël aura lieu ce samedi 7 décembre, à compter de 10 h. L'évènement, qui a été revu pour y ajouter des activités pour toute la famille à la mairie, promet d'être rassembleur et festif. Au rythme de la musique, le grand public est invité à saluer le cortège alors qu'il partira de l'École de la Chanterelle et passera sur la rue Bella-Vista, le chemin Saint-Louis pour ensuite emprunter la montée Robert vers la mairie. Tout au long du parcours, les enfants pourront déposer leur message au père Noël dans une boite aux lettres roulante.

D'autre part, la Ville de Saint-Basile-le-Grand convie ses citoyens, tout juste après ce défilé, à l'inauguration et aux portes ouvertes de l'édifice nouvellement agrandi de la mairie. De 11 h à 13 h, des visites guidées seront offertes afin que les Grandbasilois puissent découvrir et s'approprier les nouveaux espaces. Ce sera aussi une occasion d'échanger avec les élus et le personnel municipal. Dès 11 h, les 50 premiers enfants ainsi que les 50 premiers adultes qui prendront part à la visite guidée de l'hôtel de ville recevront un cadeau-surprise. Des chocolats seront distribués à tous jusqu'à épuisement. La Société d'histoire de Saint-Basile-le-Grand sera aussi sur place afin de présenter la vocation du bâtiment à travers le temps. Un cadre géant sera installé dans le hall d'entrée afin de permettre à tous les visiteurs d'immortaliser ce moment historique.

Enfin, de 10 h 30 à 12 h 30, petits et grands pourront participer à un atelier de confection de cartes de Noël, regarder une prestation musicale de la fanfare Les Ambassadeurs de la Montérégie et des élèves de l'École de danse de Saint-Basile, et assister à la pièce de théâtre Le rhume du père Noël.

À partir de 11 h, le père Noël entendra les enfants venus le rencontrer pour cette fête. Des boissons chaudes, du lait et des biscuits seront offerts gratuitement à tous jusqu'à épuisement.

Le père Noël sera aussi à Sainte-Julie Le père Noël connaîtra une fin de semaine passablement occupée. En effet, le 22e Défilé de Noël de Sainte-Julie aura lieu ce samedi aussi, de 18 h à 21 h. L'événement est organisé par l'organisme Défilé de Noël de Sainte-Julie, en collaboration avec la Ville de Sainte-Julie. Le trajet de quatre kilomètres sera animé par des chars allégoriques, des mascottes, des danseurs, des lumières et de la musique. Plusieurs nouveautés seront au rendez-vous.

Cette année, l'événement prend encore de d'ampleur. Le village de Noël revient pour une deuxième année consécutive dans le stationnement de l'église de Sainte-Julie, située sur la rue Principale. Dès 14 h, la population est conviée à venir profiter des activités offertes sur place : cuisine de rue, structures gonflables, feu de bois. Une vingtaine de commerçants vendront leurs produits dans les maisonnettes et un immense chapiteau chauffé sera à la disposition des visiteurs pour manger ou se réchauffer. Aussi à la programmation, la place publique se transformera en soirée dansante une fois le défilé passé. Toutes les activités se termineront à 23 h.

Cet article est paru dans Les Versants (Saint-Bruno, QC) (site web)

leSoleil
Le Soleil (Québec, QC) (tablette)
Point de vue, vendredi 6 décembre 2019 - 19h00 HE 993 mots

Les municipalités réclament une stratégie ferroviaire pour le Québec

Collectif d'élus municaux

POINT DE VUE / Nous sommes des mairesses et des maires de toutes les régions, à la tête de municipalités de toutes les tailles. Si nous prenons aujourd'hui la plume, c'est que nous fondons beaucoup d'espoir dans le Sommet sur le transport ferroviaire que tiendra le gouvernement du Québec le 9 décembre prochain à Drummondville. Le défi climatique, le développement économique régional et la mobilité demandent que nous nous réappropriions collectivement ce qui a soutenu pendant des décennies le dynamisme de notre pays: le rail.

Le transport ferroviaire a joué un rôle déterminant dans le processus d'industrialisation, l'ouverture de nouveaux marchés et le rapprochement des régions du Québec. Peu à peu délaissé au bénéfice de l'auto solo, il n'est maintenant plus que l'ombre de lui-même.

Effectivement, selon un sondage CROP réalisé l'an dernier pour le compte de l'UMQ, 87 % de la population du Québec utilise l'automobile pour se déplacer au Québec pour un trajet de 100 kilomètres et plus, comparativement à 4 % pour le train. Pire, il ne représenterait une alternative à la voiture que pour 22 % des répondants. Il n'est donc pas étonnant que ce désintérêt ait encouragé un désinvestissement des gouvernements à un point tel que le Canada ne se situe plus qu'au 16e rang mondial pour la qualité de ses infrastructures ferroviaires. Pourtant, le contexte québécois force désormais les décideurs publics à regarder le rail sous un nouveau jour.

Après tout, alors que les bouchons de circulation sont devenus le quotidien de bien des citoyennes et citoyens, le train offre un transport de masse, sur de longues distances, tout en générant une faible empreinte écologique. Peu énergivore, le rail constitue un choix logique pour diminuer la présence de camions sur nos routes et contribuer de fait à diminuer la congestion routière, et en conséquence, les émissions de gaz à effet de serre.

Opportunité économique, le transport ferroviaire est aussi un levier de développement. Il permet aux entreprises de gérer leur chaîne logistique et de rejoindre de nouveaux marchés et ressources. Il assure la mobilité interurbaine et favorise l'offre touristique régionale.

Le Québec est à un moment décisif en matière de mobilité, et le transport ferroviaire peut redevenir un véritable mode de transport structurant et concurrentiel pour les régions, pour autant qu'on y mette collectivement les ressources. Avec ses 6302 kilomètres de rails traversant plus de 500 municipalités, le train constitue un puissant levier économique. Plusieurs pays l'ont compris et ont misé avec succès sur les voies ferrées pour se développer et connecter les villes et les régions entre elles. Nous proposons au gouvernement de s'en inspirer.

Pour redonner à la locomotive ses lettres de noblesse, l'Union des municipalités du Québec (UMQ), porte-parole des gouvernements de proximité, réfléchit depuis plusieurs années sur l'avenir du transport par voie ferrée et sur les façons de le situer au cœur d'un virage modal au bénéfice des citoyennes et des citoyens. C'est en ce sens qu'elle a adopté le 9 novembre 2018, la déclaration de Trois-Rivières qui dressait des constats lucides sur l'état du transport ferroviaire et sur l'avenir du train.

D'abord, pour le monde municipal, le gouvernement du Québec doit d'urgence dresser un portait précis de l'état du réseau ferroviaire québécois, des équipements nécessaires à l'exploitation et des investissements requis pour opérer d'une façon optimale et sécuritaire les activités ferroviaires. Ensuite, fort de ces constats, il doit se concentrer sur la connexion des entreprises au réseau ferroviaire.

L'UMQ propose à cet effet de favoriser les embranchements ferroviaires dans les parcs industriels et de mettre un poste de transbordement par région. Cette priorité s'avérera particulièrement stratégique pour les municipalités. Autre priorité, le transport des personnes devrait recevoir une attention particulière du gouvernement. Il faut favoriser l'interconnectivité en diminuant les ruptures de charges pour les passagers qui empruntent le train. Principale source de frustration chez plusieurs usagers, les marchandises doivent mieux cohabiter avec les citoyennes et les citoyens sur le même réseau.

À condition qu'il demeure sécuritaire en tout temps, le transport ferroviaire constitue donc une opportunité à fort potentiel de croissance. C'est pourquoi le monde municipal se donne rendez-vous au Sommet sur le transport ferroviaire avec espoir qu'il se conclue sur des mesures concrètes qui contribueront à refaire du rail un mode de transport concurrentiel. Le monde municipal attend du gouvernement une stratégie ferroviaire sérieuse, ambitieuse et complémentaire avec les autres modes de transport.

Mme Suzanne Roy, présidente intérimaire de l'UMQ, présidente du Comité sur les changements climatiques de l'UMQ et mairesse de Sainte-Julie;

M. Jean-Maurice Matte, président du Comité sur le transport ferroviaire de l'UMQ et maire de Senneterre;

Mme Sylvie Beauregard, mairesse de Cowansville;

M. Jean Bouchard, maire de Mirabel;

M. Claude Corbeil, maire de Saint-Hyacinthe;

M. Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or;

M. Daniel Côté, premier vice-président de l'UMQ et maire de Gaspé;

M. Sabin Côté, maire de Roberval;

Mme Manon Cyr, mairesse de Chibougamau;

Mme Diane Dallaire, mairesse de Rouyn-Noranda;

M. Éric Dubé, maire de New Richmond;

M. Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières;

M. Jérôme Landry, maire de Matane;

M. Rémy Langevin, maire de Montmagny;

M. Benoît Lauzon, maire de Thurso;

M. Yves Lessard, maire de Saint-Basile-le-Grand;

M. Steve Lussier, maire de Sherbrooke;

M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes;

M. Yves Montigny, maire de Baie-Comeau;

Mme Julie Morin, mairesse de Lac-Mégantic;

M. Marc Parent, maire de Rimouski;

M. Serge Péloquin, maire de Sorel-Tracy;

M. Jean-Michel Pepin, conseiller de Delson;

M. Alain Poirier, maire de Lebel-sur-Quévillon;

M. Donat Serres, maire de La Prairie;

M. Martin Soucy, maire de Mont-Joli;

M. Pierre-David Tremblay, maire de La Tuque;

M. Gaétan Vachon, maire de Sainte-Marie;

Mme Sylvie Vignet, mairesse de Rivière-du-Loup;

M. Louis Villeneuve, maire de Bromont.